De la confusion des *Cyclopes* humériques, habitant la Sicile, avec les *Cyclopes* Titans, forgerons de Jupiter, se forma la fable des *Cyclopes* travaillant l'airain dans les forges de Vulcain, au fond du mont Etna, et dans les îles Lipari, résidence de ce dieu. On sait que les volcans, et en particulier celui de l'Etna, étaient regardés par les anciens comme étant les ateliers de Vulcain. Ces *Cyclopes* forgeaient des armes pour les dieux et pour les héros; leurs coups formidables ébranlaient la Sicile et les îles voisines. Plus nombreux que les *Cyclopes* Titans, ils portaient les mêmes noms et, en outre, ceux de Pyracmon (gr. πῦρ, feu; ἄκμων, enclume), Acamas (*infatigable*), etc. Plusieurs poëtes ont donné le nom de *Cyclopia Saxa* (rochers des Cyclopes) à la côte de Sicile.

— *Cyclopes constructeurs*. C'était un peuple qui habitait la Thrace, suivant Aristote; ils étaient habiles dans l'art de construire et tiraient leur nom de leur roi Cyclops. Chassés de leur pays, ils se répandirent en Crète, en Lycie, suivirent Proetus à son retour de l'Argolide et entourèrent de murailles la citadelle de Tirynthe, dont il s'était emparé. La tradition attribue à ce peuple de *Cyclopes* la construction de ces murs dits « cyclopéens, » aux assises formées de masses de pierres énormes, de blocs ayant de 8 à 10 mètres d'épaisseur, ouvrages qui ont bravé les siècles et qu'on retrouve encore dans les contrées de la Grèce qui furent autrefois l'Arcadie et l'Argolide, ainsi que dans les régions élevées de l'ancien Latium; mais cette tradition ne repose sur aucune base géographique ou historique. Il est plus supposable qu'en présence de ces constructions prodigieuses des anciens, et en comparant leurs masses de pierres avec celles que Polyphème, suivant la Fable, avait accumulées à l'entrée de sa caverne, on leur donna le nom de cyclopéennes comme synonyme de gigantesques.

* **CYCLOPHORE** s. m. — Entom. Syn. d'ÉPHYRE.

CYDON, fondateur et premier roi de Cydonie, en Crète. Les Tégéates le faisaient descendre de Tégéatès, leur premier roi, et d'Acacallis; les Crétois le disaient fils de Mercure ou d'Apollon. Il Rutule, l'un des sept fils de Phorcus et ami de Clytius.

CYGÉE, un des Siciliens qui voulurent s'opposer au passage d'Hercule dans leur île. Il fut vaincu par le dieu et reçut de ses compatriotes les honneurs divins.

* **CYGNE** s. m. — *Faire un cygne d'un oison*, Louer une personne qui ne le mérite pas.

CYLINDRELLE s. f. (si-lain-drè-le — diminin. de *cylindre*). Moll. Genre formé pour les espèces du genre bulle dont la coquille est cylindrique.

CYLINDREUR s. (si-lain-dreur — rad. *cylindre*). Ouvrier qui fait passer les étoffes au cylindre.

CYLINDRICODON s. m. (si-lain-dri-kodon — du gr. *kulindrikos*, cylindrique; *odous*, dent). Erpét. Genre de crocodiliens fossiles.

* **CYLINDRIQUE** adj. — Qui est relatif ou qui appartient au cylindre : *Surface* CYLINDRIQUE.

CYLLARUS, Argien pour lequel Vénus, voulant se venger de Diomède qui l'avait blessée au siége de Troie, inspira à Egialé, femme de ce dernier, une passion qui fut partagée. A son retour de Troie, Diomède dut céder devant les embûches que lui tendirent Cyllarus et sa femme, et il s'enfuit en Italie. Cyllarus est plus souvent appelé Comètès.

CYLLARUS, centaure remarquable par sa beauté. Il fut tué aux noces de Pirithoüs, et son épouse, Hylonomé, se donna la mort de désespoir. Il Nom du cheval des deux fils de Léda.

CYLLEN, fils d'Elatus, roi d'Arcadie, et de Laodicé. Il donna son nom au mont Cyllène.

CYMADUSE, une des Océanides.

* **CYMATION** s. f. — Bot. Fructification des lichens.

CYMATITE s. f. (si-ma-ti-te). Zooph. Genre d'astraires fossiles.

CYMBALER v. n. ou intr. (sain-ba-lé — rad. *cymbale*). Faire un bruit semblable à celui des cymbales.

CYMÉ, Amazone qui donna son nom à la ville de Cumes, en Eolide.

CYMINDOÏDE s. f. (si-main-do-i de — de *cymindis*, et du gr. *eidos*, aspect). Entom. Genre fondé sur une espèce du genre cymindis.

* **CYMODOCÉE**, héroïne des *Martyrs* de Chateaubriand... « Dans la mythologie, une des Néréides. » Une des nymphes dont les vaisseaux d'Enée prirent la forme, par le pouvoir de Cybèle, lorsque les Rutules voulurent les incendier.

CYMOPHORE s. m. (si-mo-fo-re — du gr. *kuma*, flot; *phoros*, qui porte). Entom. Syn. de PTYCHOPHORE.

CYMOSPIRE adj. (si-mo-spi-re — du gr. *kuma*, ondulation, et de *spire*). Annél. Se dit des serpules qui ont des branchies pectiniformes en spirale.

CYMYLÈNE-THYMOL s. m. (si-mi-lè-ne-ti-mol). Chim. Composé qui résulte du remplacement des deux atomes d'hydrogène typique de deux molécules de thymol par le radical diatomique cymylène, qui soude les deux molécules de thymol en une molécule unique. Ce corps est étudié et décrit, en même temps que les autres dérivés thymyliques, au mot THYMOL, tome XV du *Grand Dictionnaire*, p. 175. On le désigne quelquefois aussi sous le nom de CUMOL-THYMOL.

CYNÆTHUS, un des fils de Lycaon. Il donna son nom à la ville de Cynæthe, en Arcadie, sur le Crathis, où Bacchus avait un temple, dans lequel on offrait à ce dieu des animaux sans les immoler.

CYNANTHE s. m. (si-nan-te). Ornith. Groupe d'oiseaux-mouches à queue fourchue.

CYNÈNE s. m. (si-nè-ne). Chim. Hydrocarbure provenant de la distillation de l'huile oxygénée du semen-contra avec de l'anhydride phosphorique. C'est une huile qui bout à 173-175°, et dont la densité à 16° est de 0,825.

CYNOPÉLIS s. m. (si-no-fé-liss — du gr. *kuôn*, chien; *felis*, chat). Mamm. Syn. de GUÉPARD.

CYNTHUS, ancienne montagne de l'île de Délos, sur laquelle Apollon et Diane avaient un temple.

CYNURE, fils de Persée. On lui attribuait la fondation de la ville de son nom, dans l'Argolide, et dont les Argiens et les Lacédémoniens se disputèrent souvent la possession.

* **CYPARISSE**, jeune homme de Céos... Il Fils de Minyas et frère d'Orchomène. Il donna son nom à une ville de la Grèce, dans l'Arcadie.

* **CYPHELLE** s. f. — Petite fossette orbiculaire et bordée, qu'on remarque à la surface inférieure du thalle de certains lichens.

CYPHIRRHIN s. m. (si-fir-rain — du gr. *kuphos*, courbé; *rhis*, nez). Entom. Sous-genre de baridies, comprenant une seule espèce, aujourd'hui réunie au genre principal.

CYPHOBALEINE s. f. (si-fo-ba-lè-ne — du gr. *kuphos*, convexe, et de *baleine*). Nom donné par M. Eschricht à une espèce de rorqual dont la nageoire dorsale est basse et dont les pectorales sont très-longues.

CYPHOÏTE s. f. (si-fo-i-te), Minér. Corps qui se trouve en Schwarzenberg (Saxe), en lames cristallines d'un blanc jaunâtre, et qui paraît être une variété de pholérite.

CYPHONIE s. f. (si-fo-ni). Entom. Syn. de COMBOPHORE.

CYPRÉADIE s. f. (si-pré-a-di — rad. *cyprée*). Moll. Genre formé avec les espèces du genre porcelaine dont la coquille est sillonnée transversalement.

CYPRÉCASSIDE s. f. (si-pré-kass-si-de — de *cyprée*, et du lat. *cassis*, casque). Moll. Genre formé pour les espèces du genre cassidaire dont la spire est courte et l'ouverture étroite.

CYPRÉINÉES s. f. pl. (si-pré-i-né — rad. *cyprée*). Moll. Tribu de la famille des cyprédées, ayant pour type le genre cyprée.

* **CYPRELLE** s. f.—Moll. Syn. de CALPURNE.

* **CYPRIEN (SAINT-)**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. O. de Sarlat, sur le versant des collines qui dominent la rive droite de la Dordogne; pop. aggl., 1,555 hab. — pop. 2,364 hab.

CYPRINOPSIS s. m. (si-pri-no-psiss — de *cyprin*, et du gr. *opsis*, aspect). Ichthyol. Syn. de CARPE.

CYPRINOSALME s. m. (si-pri-no-sal-me). Ichthyol. Genre de poissons.

CYPSNAGRA s. m. (sip-sna-gra). Ornith. Division du genre tangara, ayant pour type le tangara hiroidelle.

* **CYR (SAINT-)**, bourg de France (Seine-et-Oise), cant. Ouest, arrond. et à 5 kilom. de Versailles; pop. aggl., 1,695 hab. — pop. tot., 2,677 hab. Mme de Maintenon y établit en 1686 une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres. En 1800, cet établissement fut converti en école militaire, destination qu'il a conservée jusqu'à ce jour. V. l'article que nous lui avons consacré au tome V du *Grand Dictionnaire*, page 728.

Cyr et de sainte Julitte (LE MARTYRE DE SAINT), tableau de M. Heim, dans l'église de Saint-Gervais, à Paris. La sainte, posée sur un chevalet, entre les bourreaux qui la tourmentent, et dont l'un lui enfonce dans les cheveux ses doigts comme un peigne de fer pour la forcer à s'étendre, tandis que l'autre, agenouillé à demi, ramasse à terre une poignée de verges et qu'un troisième la frappe à coups de corde, lève vers le ciel une main d'une beauté parfaite; ses pieds nus, vus en raccourci, sa tête et la tunique blanche qui la recouvre sont dessinés avec une science rare et d'un ton fin, clair, argenté, que font valoir encore les couleurs sombres de l'architecture. Le préteur, qui, sur son tribunal, essaye de faire renoncer au christianisme le jeune enfant de la sainte, d'abord par des caresses, ensuite par des menaces, a, devant la naïve obstination du bambin, un geste de fureur très-bien rendu. Le pauvre petit, qui se nommait Cyr, confesserait le Christ avec le même courage que sa mère et sa tête sera brisée sur les dalles. Un vieillard se penche vers la sainte et l'exhorte, car les souffrances de son fils sont la plus dure épreuve pour cette mère. Dans la partie supérieure du tableau rayonne une Gloire entourée de nuages bleuâtres, visible seulement pour les martyrs, d'où descend, portant une couronne et une palme, un petit ange enfant que le Dominiquin ne désavouerait pas. Cette figure est lumineuse, légère et se soutient bien en l'air. « Les bourreaux manquent peut-être un peu de rudesse, dit T. Gautier; on se figure les tortionnaires avec des faces bestiales, des physionomies farouches, des musculatures exagérées, et ceux qu'a peints M. Heim sont beaux, jolis même, témoin celui qui se baisse et montre un profil d'Apollon. Sans doute, un bourreau est un homme comme un autre; il peut, à la rigueur, avoir le nez droit, la lèvre bien coupée, les pommettes unies; mais la cruauté morne et la férocité physique du métier qu'il exerce doivent laisser sur sa face quelque empreinte hideuse. » Ce tableau, daté de 1819, obtint d'unanimes éloges à l'Exposition de 1855.

Cyr (THÉÂTRE DE **Saint-**), d'après des documents inédits, par M. Taphanel (Paris, 1876, 1 vol.). M. le duc de Noailles, dans son *Histoire de Mme de Maintenon*, M. Lavallée, dans son livre sur la *Maison de Saint-Louis*, ont dit quelques mots sur les représentations de Saint-Cyr; mais l'histoire complète de ce théâtre, où la Champmeslé et Baron étaient remplacés par les « jeunes et tendres fleurs » qu'a célébrées Racine, n'avait jamais été écrite. Ce sujet gracieux, où peuvent trouver place d'agréables tableaux, comme la vie du théâtre au couvent, les rivalités des petites pensionnaires devenues actrices, et aussi de curieux détails sur les efforts de Mme de Maintenon pour distraire le vieux roi qui s'ennuie, ce sujet a tenté M. Taphanel. Grâce à lui, nous avons l'histoire complète du *Théâtre de Saint-Cyr*, puisée aux sources authentiques. L'auteur a feuilleté les papiers et les registres de la maison royale de Saint-Louis, compulsé les dossiers des Demoiselles, relevé les livres de dépense, transcrit les inventaires, reconstitué le matériel et le personnel. Par lui, nous savons ce qu'ont coûté les accessoires, et il nous donne le nombre exact des biscuits de fer-blanc qui composaient le superbe festin auquel Esther convivait Assuérus et Aman. M. Taphanel a vécu dans l'intimité des dames de charge, de l'intendant, du maître de danse, du jardinier et du suisse; rien de ce qui fait partie de la maison, hommes et choses, ne lui échappe.

L'histoire du *Théâtre de Saint-Cyr* pourrait être plus sobre et plus piquante; telle qu'elle est, elle intéresse. M. Taphanel a eu, d'ailleurs, ses raisons pour choisir le plan qu'il a suivi. Supposez un écrivain plus préoccupé de la question d'art, ressuscitant Saint-Cyr, nous introduisant dans les coulisses du théâtre ou nous faisant prendre place parmi les plus illustres spectateurs; les tableaux auront plus de relief, les portraits plus de vie, les épisodes plus d'agrément; nous verrons en des traits plus saisissants cette agitation et cette fermentation des amours-propres excités : jalousies, ambitions, rivalités et, qui sait? rêves de beaux mariages, enfin tout ce qui fait battre ces jeunes cœurs se traduira par des conversations que l'on supposera avoir entendues ou quelque lettre confidentielle qu'on feindra d'avoir arrêtée au passage. Oui, sans doute; mais nous serons alors dans la fiction. Or, M. Taphanel est un historien, non un romancier. Son érudition dédaigne les petits artifices de mise en scène; elle se ferait un scrupule de rien imaginer; elle n'avance rien qui ne repose sur des documents.

M. Taphanel a raison sans doute. « Cependant, dirons-nous avec M. Gaucher, que de chapitres très-intéressants dans son livre qui eussent gagné à être moins savamment traités! Voyez, par exemple, sur l'origine des représentations à Saint-Cyr. Mme de Caylus, dans ses *Mémoires*, raconte cela en trois pages exquises. On y voit Mme de Maintenon arriver inopinément, alors que la supérieure, Mme de Brisson, fait représenter, sans en rien dire à Versailles, une tragédie de sa composition. La malaise de la supérieure, les frondements de sourcils de Mme de Maintenon, l'embarras des actrices, tout est rendu en quelques traits expressifs. La scène est loin d'avoir ce relief dans le récit de M. Taphanel. » Cependant l'idée de faire jouer des tragédies par les jeunes pensionnaires avait souri à Mme de Maintenon. On se mit à l'œuvre; on commença par *Cinna*, qui fut joué assez médiocrement; puis ce fut le tour d'*Andromaque*, « qui ne fut que trop bien jouée, » dit Mme de Caylus. On comprend la nature des inquiétudes de Mme de Maintenon. Cette raison, que M. Taphanel va chercher partout, excepte là où elle existe réellement, c'est qu'*Andromaque* n'était pas exclusivement la peinture de l'amour maternel. Il n'existe pas, en effet, au théâtre d'ouvrage où il y ait plus d'amours entre-croisés. Oreste aime Hermione, laquelle ne l'aime pas, mais aime Pyrrhus, lequel ne l'aime pas, mais aime Andromaque.

Ce que nous trouvons un peu long dans le livre de M. Taphanel, c'est le chapitre consacré aux dangers qu'offre le théâtre transporté au couvent, et ce que nous regrettons, c'est que les appréciations morales ne soient pas aussi justes qu'est rigoureuse et précise l'exposition des faits et des détails matériels. Mme de Maintenon, par exemple, est jugée avec un parti pris de bienveillance excessive.

Malgré ces réserves, cette consciencieuse étude a des qualités sérieuses, et elle contient des documents qui offrent le plus réel intérêt.

CYRRHESTIQUE, ancienne contrée de la Syrie, le long de l'Euphrate. Elle renfermait 20 villes, d'après Ptolémée.

CYRTUS s. f. (sir-tü). Moll. Syn. de SPIRIFÈRE et de TÉRÉBRATULE.

* **CYSOING**, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-E. de Lille, sur la Marcq; pop. aggl., 2,304 hab. — pop. tot., 2,937 hab.

CYSTINEUX, EUSE adj. (si-sti-neu, eu-ze — rad. *cystine*). Qui contient de la cystine.

CYSTINURIE s. f. (si-sti-nu-ri — de *cystine*, et du gr. *ouron*, urine). Pathol. Emission d'urine cystineuse.

CYSTIOLE s. m. (si-sti-o-le — dimin. du gr. *kustis*, vessie). Helminth. Genre de cysticerques.

CYSTOCOPE s. m. (si-sto-ko-pe — du gr. *kustê*, vessie; *kopos*, coup). Méd. Cathéter pourvu d'une plaque destinée à faciliter l'addition du bruit que produisent les calculs au contact de la sonde.

CYSTOLIPOME s. m. (si-sto-li-po-me — du gr. *kustê*, kyste, et de *lipome*). Pathol. Lipome enkysté.

CYSTOLITHE s. m. (si-sto-li-te — du gr. *kustis*, vessie; *lithos*, pierre). Pathol. Calcul vésical.

CYSTORRHAGIE s. f. (si-stor-ra-ji — du gr. *kustis*, vessie; *rhageia*, faire éruption). Pathol. Hémorragie vésicale.

CYSTOSPASME s. m. (si-sto-spa-sme — du gr. *kustis*, vessie, et de *spasme*). Pathol. Contraction spasmodique de la vessie.

CYSTOSTÉATOME s. m. (si-sto-sté-a-to-me — du gr. *kustis*, kyste, et de *stéatome*). Pathol. Stéatome enkysté.

CYTHÆUM, ancienne ville de la Chersonèse Taurique, sur la mer Noire. C'est la moderne *Soudak*, renommée pour ses vins.

CYTODE s. m. (si-to-de — du gr. *kutôdês*, creux). Physiol. Syn. de MONÈRE. V. ce mot, dans ce *Supplément*.

CYTOIS s. f. (si-té-iss). Acal. Genre de méduses.

CYTOPLASME s. m. (si-to-pla-sme). Physiol. Liquide contenu dans la cavité des cellules, et nommé aussi PROTOPLASMA.

CYTORUS, fils de Phryxus et de Chalciope. Il donna son nom à la ville de Cytorus, en Asie Mineure, dans la Paphlagonie, sur la mer Noire. Elle était célèbre par les bois de ses environs. C'est aujourd'hui *Kudrot*.

CYZIQUE s. m. (si-zi-ke). Crust. Syn. d'ESTHÈRIE.

CZARÉWITCH s. m. (kza-ré-vitch). Forme donnée quelquefois au mot CZAROWITZ.

CZAREWNA s. f. (kza-rè-vna). Femme du czarévitch ou czarowitz.

CZÈCHES, nom qu'on donne quelquefois aux Tchèques, anciens habitants de la Bohême.

* **CZERMAK** (Jean-Népomucène), physiologiste bohême. — Il est mort à Leipzig en 1873. « Czermak, dit M. Figuier, était une des sommités scientifiques de l'Allemagne. Avide de connaissances, doué d'un esprit lucide et d'un grand talent d'exposition, il aimait beaucoup l'enseignement. Il avait l'ambition, et il y réussissait, d'introduire dans tous les établissements pour l'enseignement secondaire de la jeunesse l'étude de la physiologie. Czermak, dont la fortune était très-grande, avait fait construire à ses frais un des plus beaux laboratoires d'anatomie et d'histiologie qui existent. » Outre le laryngoscope, il avait inventé un appareil électrique qui traduit les indications du pouls.

* **CZUCZOR** (Gergely), écrivain hongrois. — Il est mort à Pesth en 1866, d'une attaque de choléra. Pendant les dernières années de sa vie, il avait travaillé au *Grand Dictionnaire hongrois*, dont deux volumes parurent en 1864.

DAAURITH s. m. (da-ô-rit). Art vétér. Nom donné quelquefois au mal de colt. V. COLT, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

DABBAT, la bête de l'*Apocalypse*, chez les musulmans.

DABERT (Nicolas-Joseph), prélat français, né à Henrichemont (Cher) en 1811. Il fit ses études au collége de Bourges, passa son baccalauréat, puis il entra au grand séminaire et fut ordonné prêtre en 1835. L'abbé Dabert professa ensuite la philosophie et la théologie au grand séminaire de Viviers, devint grand vicaire de M. Guibert, évêque de cette ville, et fut nommé, le 16 mars 1863, évêque de Périgueux. M. Dabert a fondé dans sa ville épiscopale une école ecclésiastique pouvant recevoir 200 élèves et un établissement pour loger les missionnaires diocésains. Outre de nombreux mandements et lettres pastorales, on lui doit les ouvrages suivants : *Histoire de saint Thomas de Villeneuve* (1853, in-8°); la *Bonne Mère Saint-Jean* ou *Vie de Mme Julie Malleval* (1855, in-12); le *Mois de saint Joseph* (1862, in-18); *Vie de la Mère Marie-Arsène* (1863, in-12); le *Mois du saint Enfant Jésus* (1864, in-18); le *Mois de saint Joseph* (1872, in-18), etc.

DABOU, établissement français sur la côte occidentale de l'Afrique et dépendant du comptoir du Grand-Bassam. C'est le commandant Baudin qui fit élever en 1853 ce fort, qui permet de tenir en échec les populations environnantes.

DABRY DE THIERSANT (Claude-Philibert), écrivain français, né à Belleville (Rhône) en 1826. Il entra à l'École de Saint-Cyr et devint capitaine d'infanterie. M. Dabry donna sa démission, apprit le chinois et entra dans les consulats. Il est devenu consul de France à Canton. La Société asiatique le compte au nombre de ses membres. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Guide des armées alliées en Chine* (1859, in-12); *Organisation militaire des Chinois* ou la *Chine et ses armées* (1859, in-8°); *Doctrine de la sainte religion à l'usage des missionnaires en Chine*, trad. du chinois (1859, in-8°); la *Médecine chez les Chinois* (1862, in-8°); la *Pisciculture et la pêche en Chine* (1872, in-4°); le *Massacre de Tien-tsin* (1872, in-8°), etc.

DABSCHELIM, roi de Guzarate, plusieurs siècles avant notre ère (vers l'an 2000 av. J.-C., selon quelques-uns). On croit que Pilpay fut son vizir et qu'il composa ses fables sous son règne.

DACHA, fils de Brahma et de Sarassouadi, dans la théogonie indoue.

DACHSBOURG (COMTÉ DE), situé au pied des Vosges et qui dépendait de l'empire d'Allemagne. Il devint plus tard la propriété des comtes de Linanges, et il avait pour capitale une ville du même nom, qui fut détruite au XVIIe siècle.

* **DACHSTEIN**, ancien bourg de France (Bas-Rhin). Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, il fait partie de l'Alsace-Lorraine (cercle de Molsheim).

DACOSTA (Gaston-Pierre), substitut de la Commune de Paris en 1871, né à Paris en 1850. Il est fils d'un savant professeur de mathématiques, auteur de plusieurs ouvrages, et qui donne depuis plusieurs années des leçons dans l'établissement des jésuites de la rue des Postes. Le jeune Gaston Dacosta, ses études terminées, se fit professeur libre. Au quartier Latin, il connut Raoul Rigault, avec qui il se lia intimement et dont il partagea la vie orageuse. En novembre 1867, il fut condamné à quinze jours de prison pour cris séditieux. Après la révolution du 4 septembre 1870, Rigault, devenu commissaire de police, le prit pour secrétaire particulier. Lorsque, après l'insurrection du 18 mars 1871, Rigault devint préfet de police, Dacosta s'installa à la préfecture, où il fut chargé d'abord de poursuivre des recherches commencées au sujet de la police impériale, puis d'expédier des mandats d'amener et des ordres d'incarcération. Le 1er mai, il fut nommé substitut de Rigault, devenu procureur de la Commune. A cette époque, il prit en outre les titres de commissaire de police, de juge d'instruction, etc. Il lança des mandats d'arrestation, interrogea des prisonniers, en élargit quelques-uns, ordonna des perquisitions, alla visiter les otages dans les prisons et, d'après un témoin, il se conduisit vis-à-vis d'eux « comme un gamin mal élevé. » Enfin, il réquisitionna les voitures de la compagnie de Lyon pour le transfèrement des otages de Mazas à la Roquette. Dacosta parvint à s'échapper lors de l'entrée de l'armée de Versailles à Paris, mais il fut arrêté à Melun au mois de juin suivant. Traduit devant le 3e conseil de guerre le 26 juin 1872, il fut condamné le lendemain à la peine de mort; mais, en janvier 1873, sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

DACRES (sir Sidney Colpoys), amiral anglais, né en 1805. Il entra dans la marine à l'âge de douze ans. En 1829, il était nommé lieutenant à bord de la *Blonde* et prenait part, en cette qualité, à l'expédition de Morée. Il fut promu au grade de commandant en 1834 et fut chargé de croiser sur les côtes d'Espagne pendant plusieurs années. Au moment où éclata la guerre de Crimée, il était capitaine de pavillon de l'amiral Napier et il reçut le commandement du *Sans-Pareil*, qui faisait partie de l'escadre placée sous les ordres de sir Deans Dundas. Il se fit remarquer par son audace à la prise de Redout-Kaleh, et plus encore, à la grande attaque de Sébastopol. Son navire fut, durant le combat, criblé de boulets au point qu'il faillit couler. Son courage en cette circonstance lui valut le grade de contre-amiral et de nombreuses décorations d'ordres divers.

DACRYADÉNALGIE s. f. (da-kri-a-dénal-ji — du gr. *dakru*, larme; *adên*, glande; *algos*, douleur). Pathol. Douleurs névralgiques dans la glande lacrymale.

DACRYAGOGUE adj. (da-kri-a-go-ghe — du gr. *dakru*, larme; *agein*, conduire). Anat. Qui conduit les larmes, qui leur sert de voie.

DACRYELCOSE s. f. (da-kri-èl-kô-ze — du gr. *dakru*, larme; *elkôsis*, ulcération). Pathol. Ulcération des voies lacrymales.

DACRYOCYSTOBLENNORRHÉE s. f. (da-kri-o-si-sto-blè-no-ré — du gr. *dakru*, larme,

kustis, petit sac, et de *blennorrhée*). Pathol. Ecoulement muqueux par le sac lacrymal.

DACRYOCYSTOPTOSE s. f. (da-kri-o-sis-to-ptô-ze — du gr. *dakru*, larme; *kustis*, petit sac; *ptôsis*, chute). Pathol. Relâchement ou hernie du sac lacrymal.

DACRYOHÉMORRAGIE s. f. (da-kri-o-é-mor-ra-ji — du gr. *dakru*, larme, et de *hémorragie*). Pathol. Ecoulement de sang par les voies lacrymales.

DACRYOPTOSE s. f. (da kri-o-ptô-ze — du gr. *dakru*, larme; *ptôsis*, chute). Pathol. Chute des larmes; larmoiement. ‖ On dit quelquefois DACRYOSTAGME.

DACRYOPYOSE s. f. (da-kri-o-pi-ô-ze — du gr. *dakru*, larme; *puon*, pus). Pathol. Suppuration des voies lacrymales.

DADAN, le dieu suprême des Tuatha-Dadan, ancienne peuplade de l'Irlande.

DADÈS s. f. pl. (da-dèss). Antiq. gr. Fête qui se célébrait à Athènes en l'honneur de Latone, d'Apollon, de Glycon et de Poliadrus : *Les* DADÈS *durarent trois jours, pendant lesquels des torches brûlaient sans interruption.* (Complém. de l'Acad.)

DADON (saint), né à Sens, mort en 677. Il portait archevêque de Rouen en 616, et on lui doit une vie de saint Eloi, trésorier du roi Dagobert.

DAGMAR, princesse danoise, née en 1186, morte en 1219. Elle était fille du roi de Bohême Ottokar, et elle épousa Valdemar le Victorieux, roi de Danemark. Elle se fit aimer par sa douceur et par sa charité, et elle fut inhumée à Ringsted, à côté du roi.

DAGNAN (Isidore), paysagiste français. — Il est mort en 1873. Les derniers tableaux qu'il a exposés sont : *Les vieux arbres de la Gorge-aux-Loups, Chemin neuf de la vallée de la Sole* (1868); *Carrefour de Sarcuys, Pierrefonds, Bords de la Sorgue* (1870).

DAGONET (Henri), médecin français, né à Châlons-sur-Marne en 1832. Il se fit recevoir docteur, puis professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg. M. Dagonet s'est adonné d'une façon toute particulière à l'étude des maladies mentales. Après avoir été médecin en chef de l'asile de Stephansfeld, il a été appelé au même titre à l'asile Sainte-Anne, à Paris. On doit à ce savant praticien des ouvrages très-estimés : *Traité élémentaire et pratique des maladies mentales*, suivi de *Considérations pratiques sur l'administration des asiles d'aliénés de l'empire français* (1862, in-8°), réédité en 1876; *Des impulsions dans la folie et de la folie impulsive* (1870, in-8°); *De la stupeur dans les maladies mentales et de l'affection désignée sous le nom de stupidité* (1872, in-8°); *De l'alcoolisme au point de vue de l'aliénation mentale* (1873, in-8°); *Asiles d'aliénés, rapport sur le docteur Ogen, de Saint-Pétersbourg* (1874, in-8°), etc. Le docteur Dagonet est un des rédacteurs des *Annales médico-psychologiques*.

DAGOU, dieu de Pégu. Son temple, dans lequel les prêtres seuls ont le droit d'entrer, est situé sur une colline, et on le découvre à huit lieues à la ronde. Dans l'opinion des Péguoans, Dagoun recomposera un nouvel univers quand celui qui existe aura été détruit par Kiakiak.

DAGOUSSA s. m. (da-gou-sa). Bot. Genre de graminées de la tribu des chloridées, qui produit des grains dont on fait des espèces de galettes en Abyssinie.

DAGOUTAN s. m. (da-gou-tan). Génie secondaire de la mythologie cingalaise.

DAGUENET (Jacques-Adolphe), homme politique français, né en 1801. Il étudia le droit, puis il entra dans la magistrature et devint premier président à la cour d'Orléans. Elu député sous le règne de Louis-Philippe, il siégea dans les rangs de la majorité. Après la révolution de 1848, M. Daguenet se démit de ses fonctions judiciaires et rentra dans la vie privée. Sous l'Empire, il fit partie du conseil général des Basses-Pyrénées. Lors des élections du 8 février 1871, M. Daguenet fut élu dans ce département député à l'Assemblée nationale par 39,656 voix. Il alla siéger au centre droit, dans les rangs des orléanistes, et ne prit que rarement la parole. M. Daguenet vota pour les préliminaires de paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, etc. Il suivit les monarchistes dans leur campagne contre M. Thiers, à la chute duquel il contribua (24 mai 1873), et vota les mesures réactionnaires présentées par le gouvernement de combat. Il se prononça notamment pour la circulaire Pascal, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, M. Daguenet vota le septennat, la loi des maires, continua à soutenir la politique réactionnaire du duc de Broglie. Nommé rapporteur de la proposition présentée par le duc de La Rochefoucauld le 15 juin 1874, et tendant au rétablissement de la monarchie, M. Daguenet conclut au rejet de cette proposition comme méconnaissant le caractère obligatoire du statut du 20 novembre 1873. Il fit ensuite partie des orléanistes qui votèrent la constitution du 25 février 1875; mais il n'en continua pas moins à se prononcer pour la politique de compression et vota la loi sur l'enseignement supérieur. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. Daguenet posa sa candidature dans les Basses-Pyrénées et fut à la fois porté sur la liste de l'Union conservatrice et sur la liste de conciliation faite par les républicains. Il fit une profession de foi très-vague, affirma son dévouement à une politique conservatrice à la fois ferme et modérée et fut élu sénateur par 495 voix; M. Daguenet est allé siéger dans le centre constitutionnel, mais il a à peu près constamment voté avec la droite.

* **DAGUER** v. a. ou tr. — Techn. Battre la flasse suspendue à des pinces mobiles.

* **DAGUET** s. m. — Vitic. Sarment à sept ou huit yeux. ‖ Mot usité parmi les vignerons de la Loire-Inférieure.

DAGUIN (Pierre-Adolphe), physicien français, né à Poitiers en 1814. Il fit ses études dans sa ville natale, puis entra à l'Ecole normale supérieure, dans la section des sciences (1835). Trois ans plus tard, il fut nommé professeur de physique et d'histoire naturelle à Moulins. Agrégé ès sciences physiques en 1841, il fut envoyé à Tours où, tout en professant au collége, il fit avec un grand succès un cours public de physique et de chimie appliquée à l'industrie. En 1846, M. Daguin passa son doctorat ès sciences. L'année suivante, il fut nommé professeur de physique à la Faculté des sciences de Toulouse. Il devint en outre, en 1866, directeur de l'observatoire de cette ville et fut chargé d'y professer le cours d'astronomie populaire. En 1872, il s'est démis de ces dernières fonctions. M. Daguin est membre de l'Académie de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur. Outre de nombreux mémoires insérés pour la plupart dans le recueil de l'Académie de Toulouse, on lui doit des ouvrages estimés et qui ont eu plusieurs éditions : *Traité de physique avec les applications à la météorologie et aux arts industriels* (Toulouse, 1856-1858, 2 vol. in-8°); *Traité de physique élémentaire*, à l'usage des lycées (1863, in-8°). Citons encore : *Résumé des observations météorologiques faites à Toulouse* (1870, in-8°).

DAHAK, célèbre héros arhimanien, dans la mythologie parse. Il fut vaincu par son neveu Féridoun. Il porte aussi le nom de Zohak.

* **DAHCOTA, DACOTAH** ou **DAKOTAH**, territoire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord; cap., Yankton; 14,181 hab. et 390,895 kilom. carrés.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* de curieux renseignements sur l'expédition du général Custer, ayant pour objet l'exploration des montagnes Noires. Bleu Hills, situées dans la portion sud-occidentale du Dahcota et s'étendant à l'ouest jusque dans le territoire de Wyoming. Cette chaîne de montagnes, de forme circulaire, couvre une superficie évaluée à une centaine de milles de diamètre et donne naissance à deux rivières qui, réunies, forment la rivière de Cheyenne. Cette contrée n'a jamais été habitée par les blancs, et elle n'est connue que par de vagues rapports d'Indiens, suivant lesquels ses vallées sont d'une fertilité extraordinaire et abondent en métaux précieux. Le général Custer a reçu mission d'explorer cette région. Il s'est mis en route le 2 juillet, à la tête d'une expédition parfaitement organisée, et il a déjà adressé deux rapports, dont le second, daté de 8 milles et demi au sud-est de Harney's Peak, contient les passages qui suivent :

« Nous avons atteint la Belle-Fourche le soir du 18 juillet, et y trouvant en abondance l'herbe, l'eau et le bois, nous y avons campé. Le 20, nous avons traversé la Belle-Fourche et nous avons commencé à escarmoucher, pour ainsi dire, avec les Black Hills, cherchant un point faible par où il fût possible de nous frayer un chemin dans l'intérieur. Depuis le moment où nous avons remonté la vallée de la Belle-Fourche, nous avions marché à travers un pays riche, couvert des meilleurs pâturages et de bois de diverses essences, principalement pins, peupliers et chênes de plusieurs espèces. Le soir du 21, nous avons campé à 4 milles à l'est de la base de Inyan Kara... Le lendemain, nous avons repris notre marche dans la vallée. Elle présentait l'aspect le plus beau et le plus prodigieux. Je ne lui ai jamais vu d'égale, et c'est aussi l'avis de tous ceux qui l'ont parcourue. Dans aucun pays, public ou particulier, je n'ai jamais vu une telle profusion de fleurs. Chacun de nos pas se faisait au milieu de fleurs des couleurs et des parfums les plus exquis. Elles s'élevaient à une telle hauteur que les hommes les cueillaient sans descendre de cheval. Quelques-unes étaient d'espèces nouvelles ou non classées. Pensant que c'était le nom qui lui convenait le mieux, je l'ai appelée la vallée des Fleurs. Le professeur Donaldson, botaniste de l'expédition, estime à cinquante le nombre des variétés de fleurs qui étaient épanouies dans ce vallon, et à un nombre égal les variétés dont la floraison était passée ou à venir. Le nombre des arbres, arbustes et herbes étant de vingt-cinq, la flore de la vallée embrasse un total de cent vingt-cinq espèces. A travers cette magnifique contrée serpente un ruisseau d'eau cristalline assez fraîche pour ne pas laisser désirer de glace, même à midi. Nous avons pris la température de deux de ses nombreuses sources qui alimentent ce ruisseau, et nous avons trouvé pour l'une 44° et pour l'autre 44° 1/2.

« Le lendemain matin, quoique quittant avec regret ce vallon enchanteur, nous avons continué notre marche ascendante, et, après avoir franchi un terrain en pente douce presque imperceptible, nous nous sommes trouvés sur la crête de la chaîne occidentale des Black Hills; mais au lieu d'être, comme on pourrait le supposer, parmi des rochers et des pics désolés, nous étions comme dans un petit parc dont la beauté naturelle peut soutenir avantageusement la comparaison avec les sites les plus ravissants du Central Park.

« Le cours d'eau qui nous a guidés dans l'intérieur des Black Hills a des bords élevés à pic, sur les crêtes desquels sont des murailles de rochers massifs offrant par intervalles l'aspect de châteaux construits en maçonnerie. Après une marche de plus de 10 milles, nous avons campé de grand matin à 5 milles environ de la base occidentale du pic Harney, endroit abondant en eaux vives, belles et bois. Le lendemain, j'ai gravi avec quelques compagnons le pic Harney, et au prix de grandes difficultés nous en avons atteint le sommet. C'est le point le plus élevé des Black Hills. De là la vue s'étend au nord jusqu'à Bear Butte, et à l'est sur les plaines jusqu'à 5 milles plus loin que la rivière Cheyenne.

« Dans aucune portion des Etats-Unis, sans même en excepter le fameux district des « herbes bleues » du Kentucky, je n'ai vu de pâturages supérieurs à ceux de cette région inexplorée. Je ne connais aucune portion de notre pays où la nature ait tant fait pour les cultivateurs et où il ait laissé si peu à faire. Les espaces alternativement ouverts et boisés sont ménagés de telle manière que l'on trouve ici des fermes toutes prêtes, de toutes dimensions, depuis une acre et au-dessus. Le sol est comme le terreau d'un riche jardin. En beaucoup d'endroits il est couvert de framboises sauvages. Elles sont mûres et autour de moi j'en suis nourri, et nulle part je n'en ai goûté qui eussent une saveur aussi exquise.

« J'ai sur ma table quarante ou cinquante parcelles d'or pur, en moyenne de la dimension d'une tête d'épingle, retirées aujourd'hui d'une poignée de terre. Comme nous n'avons jamais campé plus d'un jour de suite, on comprend que nous n'avons pas pu faire d'examen satisfaisant touchant les dépôts de minerais précieux. Nous avons trouvé des veines de plomb et des indications de l'existence de gisements d'argent. »

* **DAHIREL** (François-Hyacinthe-Marie), homme politique français. — Il est mort à Nice au commencement de 1875. Tant que dura l'Empire, il vécut dans la retraite. Elu député dans le Morbihan le 8 février 1871, il alla siéger à l'Assemblée nationale, dans le groupe des députés légitimistes et cléricaux, et il ne tarda pas à se faire remarquer comme un des membres les plus actifs et les plus turbulents de ce parti. Il vota contre les préliminaires de paix et les prières publiques, il proposa d'abroger les décrets de proscription qui frappaient les membres de la famille des Bourbons, se prononça pour la loi départementale, pour le pouvoir constituant, contre la proposition Rivet et prit à diverses reprises la parole dans les discussions, notamment au sujet de l'état de siége à Paris, sur la convention entre la France et l'Allemagne, sur l'aliénation des diamants de l'Etat, etc. M. Dahirel repoussa la proposition demandant l'installation de l'Assemblée à Paris, vota la proposition Ravinel, etc. En 1872, M. Dahirel se signala d'une façon toute particulière par son animosité contre le président de la République. Il vota contre l'ordre du jour de confiance proposé par M. Batbie (20 janvier 1872) et fut le seul qui repoussa le projet d'emprunt national pour la prompte libération du territoire (15 juillet). En 1873, il prit une part active au renversement de M. Thiers et applaudit aux mesures de réaction odieuse adoptées par le gouvernement de combat dans le but d'étouffer la liberté et la République. Il vota en faveur de la circulaire Pascal, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements civils, et se mêla activement aux intrigues monarchistes qui, pour obliger à la France la royauté dite de droit divin. Après l'échec de la restauration, M. Dahirel ne voulut point voter le septennat, qui faisait attendre son roi à la porte du trône. Profondément irrité contre les chefs du parti orléaniste, qu'il accusait d'avoir fait obstacle au retour du comte de Chambord, il prit part au renversement du cabinet de Broglie (mai 1874). Cette même année, il déposa une proposition demandant que l'Assemblée fût appelée à se prononcer sur la forme du gouvernement, proposition qui fut repoussée. Il vota ensuite contre l'amendement septennaliste Paris, contre les propositions Périer et Maleville. Etant tombé malade, il partit pour Nice, où il mourut.

* **DAHL** (Vladimir-Ivanovitch), littérateur russe. — Il est mort à Moscou en 1872, à l'âge de soixante et onze ans. Nous citerons, parmi ses romans : *l'Ivresse, le rêve et la vieillesse; Récit de misère*, le *Fils de Sidor Tchatkin*, le *Valet d'officier*, le *Portier*, etc. Mentionnons encore ses *Proverbes russes* (1862, in-8°); *Quelques mots sur la langue russe*, et un *Dictionnaire russe* (1863-1866, in-4°).

DAHLAK, archipel de la mer Rouge, non loin des côtes de l'Abyssinie. Il se compose d'une centaine d'îlots, contenant ensemble 1,500 à 1,600 habitants, et il est sous l'autorité du pacha de Massaoua.

DAHLGREN (Charles-Jean), poète suédois. — Il est mort à Stockholm en 1844.

DAHMAN, un des Izeds, dans la mythologie parse. C'est lui qui conduit au ciel les âmes des justes.

DAHOMAN, ANE adj. et s. (da-o-man, ane — rad. *Dahomey*). Habitant du Dahomey; qui se rapporte à ce pays ou à ses habitants : *La race des* DAHOMANS *paraît être en pleine décadence.*

* **DAHRA**, région montagneuse du littoral algérien. — Nous empruntons au journal la *Gironde* les informations suivantes, qui lui ont été adressées par un de ses correspondants algériens :

« Une des transformations les plus rapides et les plus radicales opérées en Algérie par la colonisation est sans contredit celle du Dahra, contrée réputée jusqu'ici presque inaccessible et connue surtout par la terrible exécution dont ses grottes ont été le théâtre et que la page ci-si souvent reprochée au général Pélissier.

« Il y a deux ans à peine que la colonisation de cette contrée a été entreprise par le général Osmont, commandant supérieur d'Orléansville, et voici le tableau vrai qu'en fait un de ses habitants :

« Sur les massifs montagneux, naguère impénétrables, s'élèvent de gracieux villages européens, pendant que les vallées desséchées se couvrent de verdoyantes cultures. Là où, ces quarante années, il fut grand maître des francs-maçons écossais, fonction dont il se démit en décembre 1870. Le comte de Dalhousie descendait du fameux lord Ramsay, célèbre dans les chroniques du moyen âge sous le nom de Fleur de la chevalerie.

Dalila, tableau de M. Ferdinand Humbert; Salon de 1873. L'Hercule juif, Samson, après une de ces orgies voluptueuses dont Musset a dépeint dans la *Coupe et les lèvres* la lassitude stupédante, est tombé de sommeil sur le sein de la courtisane. Il demeure vautré sur elle, la tête sur sa poitrine, un bras sous sa taille et la main sur une de ses jambes. Il est maigre, effilanqué, épuisé et comme émasculé par la débauche. Il faut vraiment que sa grande vigueur soit entièrement recélée dans sa chevelure rousse, car son corps ne dénote guère le terrible extérminateur des Philistins. Dalila, assise sur le bord du lit et adossée à un coussin violet, les jambes écartées, l'une pendant jusqu'à terre et l'autre allongée sur les genoux de son amant, fixe sur nous des regards où se peignent l'inquiétude et la vigilance; elle semble craindre de faire le moindre mouvement qui puisse éveiller Samson; mais, tandis que son torse et ses jambes restent immobiles, sa main s'étend lentement, sournoisement pour prendre les ciseaux que lui présente une vieille duègne, en jupe rouge, debout dans l'ombre. La scène se passe en plein air, sur une terrasse éclairée par un candélabre de bronze dont la lumière tombe sur la gorge et le ventre de la blonde courtisane.

Ce tableau a paru au Salon de 1873. Son réalisme brutal a été apprécié avec une sévérité excessive par les critiques accoutumés à ne jurer que par l'Académie; mais ceux qui préfèrent un art vivant et expressif à l'art guindé, solennel, conventionnel et morne de l'école classique n'ont pas manqué de louer l'originalité et la vigueur de la peinture de M. Humbert, tout en faisant la part de ses défauts et de ses crudités de la mise en scène.

Dalmat s. m. (da-i-mi-a). Subdivision territoriale, au Japon.

DAIN, un des quatre cerfs qui prennent leurs ébats autour du frêne primordial Ygdrasil, dans la mythologie scandinave. Les trois autres portent les noms de Dwalin, Dyæin et Dyratror.

DAINZNORAI, idole japonaise qui représente le soleil. Elle est figurée assise sur une fleur de lotus, et placée au fond de la cavern Yamouata (*côte du ciel*).

DAÏPHRON, nom de deux Egyptides, époux l'un de la Danaïde Scea, l'autre de la Danaïde Adiante.

DAITYA. V. DÉTYA, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

DALACENGA, rajah de la race lunaire, dans la mythologie indoue. Il eut cent fils, dont l'aîné était appelé Vidikotra.

DALARNITE s. f. (da-lar-ni-te). Minér. On a quelquefois donné ce nom au mispickel.

DALDORFF (Valentin), général d'origine allemande, né en Holstein, mort en 1715. En 1702, il entra comme colonel au service de la Suède, suivit Charles XII dans toutes ses campagnes et fut tué à la bataille de Stressow, dans l'île de Rugen.

* **DALE** (Thomas), poète et théologien anglais. — Il est mort à Londres en 1870.

DALÉCARLIEN, ENNE adj. et s. (da-lé-kar-li-ain, è-ne). Qui habite la Dalécarlie; qui se rapporte à ce pays ou à ses habitants.

DALEMINZITE s. f. (da-le-min-zi-te). Minér. Sulfure d'argent isomorphe avec la chalcosine, et qui présente les caractères physiques de l'argyrose.

DALESME (Jean-Baptiste, baron), général français, né à Limoges en 1763, mort en 1832. Il fit la campagne de l'an IV en Allemagne, celle d'Italie sous les ordres de Masséna, celle de Naples sous les ordres de Championnet, et fut nommé gouverneur de l'île d'Elbe en 1815. Rappelé en activité en 1830, il fut nommé commandant de l'hôtel des Invalides.

DALESME (Jean-Baptiste-Casimir), général français, né à Poitiers en 1793, mort à Paris en 1877. Admis à l'Ecole polytechnique à dix-huit ans, il en sortit sous-lieutenant du génie. Après 1830, il servit assez longtemps en Algérie et fut nommé général de brigade en 1850. En 1854, Dalesme prit part à la guerre de Crimée. Pendant le siége de Sébastopol, il rendit d'éminents services qui lui valurent d'être promu général de division. Quelque temps après son retour en France, il fut appelé au commandement en chef du génie en Algérie, et il fut à ce titre maintenu indéfiniment dans le cadre d'activité. Le général Dalesme était grand officier de la Légion d'honneur. C'était un excellent officier, instruit tout entier par ses devoirs militaires et étranger à la politique. Sa vie fut tout entière consacrée à son pays, qu'il servit sans se livrer à aucune intrigue et sans ambition. C'est sans doute pour cela que, le jour même où l'on célébrait pompeusement aux Invalides les funérailles de Changarnier, un modeste convoi conduisait Dalesme au cimetière Montparnasse.

* **DALHOUSIE** (Fox-Maule **RAMSAY**, comte DE), homme d'Etat anglais. — Il est mort en 1874. Pendant quelques années, il fut grand maître des francs-maçons écossais, fonction dont il se démit en décembre 1870. Le comte de Dalhousie descendait du fameux lord Ramsay, célèbre dans les chroniques du moyen âge sous le nom de Fleur de la chevalerie.

Dalila, tableau de M. Ferdinand Humbert; Salon de 1873. L'Hercule juif, Samson, après une de ces orgies voluptueuses dont Musset a dépeint dans la *Coupe et les lèvres* la lassitude stupédante, est tombé de sommeil sur le sein de la courtisane. Il demeure vautré sur elle, la tête sur sa poitrine, un bras sous sa taille et la main sur une de ses jambes. Il est maigre, effilanqué, épuisé et comme émasculé par la débauche. Il faut vraiment que sa grande vigueur soit entièrement recélée dans sa chevelure rousse, car son corps ne dénote guère le terrible extérminateur des Philistins. Dalila, assise sur le bord du lit et adossée à un coussin violet, les jambes écartées, l'une pendant jusqu'à terre et l'autre allongée sur les genoux de son amant, fixe sur nous des regards où se peignent l'inquiétude et la vigilance; elle semble craindre de faire le moindre mouvement qui puisse éveiller Samson; mais, tandis que son torse et ses jambes restent immobiles, sa main s'étend lentement, sournoisement pour prendre les ciseaux que lui présente une vieille duègne, en jupe rouge, debout dans l'ombre. La scène se passe en plein air, sur une terrasse éclairée par un candélabre de bronze dont la lumière tombe sur la gorge et le ventre de la blonde courtisane.

Ce tableau a paru au Salon de 1873. Son réalisme brutal a été apprécié avec une sévérité excessive par les critiques accoutumés à ne jurer que par l'Académie; mais ceux qui préfèrent un art vivant et expressif à l'art guindé, solennel, conventionnel et morne de l'école classique n'ont pas manqué de louer l'originalité et la vigueur de la peinture de M. Humbert, tout en faisant la part de ses défauts et de ses crudités de la mise en scène.

« La composition du sujet est hardie jusqu'à l'indécence, a dit M. About. Le drame est clair, limpide et riant comme une gorgée du poison des Borgia dans un verre de Venise. Les deux figures principales sont belles dans leur vulgarité par le charme de la couleur et la richesse de la peinture. Jamais êtres plus chétifs, plus vides, plus malsains, plus fauxbouriens, nourris de pommes-plus vertes et de charcuterie plus faisandée, n'ont déposé leurs haillons sur une table à modèle. Samson n'est qu'un pâle voyou, allaité par la mauvaise de nos villes à quelque tuyau d'évier; Dalila, avec ses bras maigres et ses jambes en fuseaux, est une chatte de gouttière. Celui qui emporta sur ses épaules les portes de Gaza serait capable, tout au plus, d'en voler les clefs dans la poche d'un portier-consigne; la tignasse qu'on va lui couper doit lui paraître lourde; deux accroche-cœur sur les tempes le coifferont bien mieux à l'air de son visage. N'importe : ce tableau, tissu d'anachronismes, d'invraisemblances et de difformités physiques est l'œuvre la plus saillante que nos peintres aient exposée cette année. Assurément l'artiste a grand tort de travestir ainsi un sujet historique et biblique, et tous les maîtres italiens ou flamands qu'il peut citer à sa décharge ne l'absoudront point; mais même préparées en secret, fut passé par les armes à Damas. Une commission européenne fut ensuite nommée pour régler, de concert avec la Porte Ottomane, le montant des indemnités qui devaient être payées à la population chrétienne.

DAMASICHTHON, un des fils de Niobé, qui périrent sous les flèches d'Apollon.

DAMASIEN, ENNE (da-ma-zi-ain, è-ne — de *Damase*, nom d'un pape). Qui se rapporte au pape Damase.

Lettres damasiennes, Se dit de certaines lettres que ce pape fit inventer par un calligraphe au VIe siècle, pour écrire les inscriptions qui devaient être mises sur les tombes des martyrs.

DAMASIPPE, fils d'Icarius et de Péribée et frère de Pénélope.

DAMASISTRATE, roi de Platée, aux temps héroïques. Il rendit les derniers devoirs à Lalus, tué par Œdipe.

DAMASUS, Troyen qui fut tué par Polypète, au siége de Troie.

* **DAMAZAN**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N. de Nérac, au confluent du Lot et de la Bayre, sur le canal latéral de la Garonne; pop. aggl., 979 hab. — pop. tot., 1,871 hab. Propre et bien construite, entourée de promenades, cette ville a été bâtie par les Anglais. Elle soutint plusieurs sièges.

* **DAMBACH**, ancien bourg de France (Bas-Rhin). Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, il est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle et à 16 kilom. de Schlestadt; 3,323 hab.

DAMBONITE s. f. (dan-bo-ni-te). Chim. Matière cristalline qui a été extraite d'une espèce de caoutchouc originaire du Gabon.

— **Encycl.** La *dambonite* ($C^6H^{12}O^6$) a été extraite par M. A. Girard d'un caoutchouc particulier, provenant, non des végétaux qui fournissent ordinairement cette substance, mais de grandes lianes d'une espèce encore non classée. Une incision pratiquée sur ces végétaux laisse couler un liquide pâteux, qu'il suffit de faire évaporer à siccité et de reprendre par l'alcool pour obtenir la *dambonite* à l'état cristallin. Le caoutchouc de ces lianes renferme environ 5 pour 1,000 de *dambonite*. On a cru tout d'abord que ce produit résultait de la décomposition du caoutchouc, mais on a reconnu qu'il existait tout formé dans le suc qui coule de l'incision des lianes. M. A. Girard, qui a particulièrement étudié ce composé, a pu l'extraire du suc non épaissi que les renfermaient des pains de caoutchouc récemment expédiés du Gabon.

La *dambonite* se présente sous forme d'une matière solide, blanche, très-soluble dans l'eau, mais insoluble dans l'alcool absolu. Elle présente une saveur sucrée. A 190°, elle fond, et elle se volatilise sans décomposition entre 200° et 210° si l'on prend soin d'élever lentement la température. Elle se sublime en longues aiguilles blanches et brillantes. Pour l'obtenir à l'état de cristaux, il convient de la dissoudre dans l'alcool à 90° centésimaux et d'abandonner la liqueur à l'évaporation spontanée. La *dambonite* cristallise en prismes hexagonaux.

Quand on place sous le récipient d'une machine pneumatique une solution aqueuse de *dambonite* et qu'on fait le vide, on peut obtenir ce produit cristallisé en prismes obliques; mais il renferme une très-forte proportion d'eau (20 pour 100), qu'on élimine en chauffant les cristaux à 100°.

Sous l'action de l'acide sulfurique, la *dambonite* ne se décompose pas; elle charbonne quand on la traite par le même acide bouillant.

L'acide azotique froid dissout la *dambonite* sans la décomposer; à chaud, il la détruit et donne des acides oxalique, formique et saccharique.

Les alcalis concentrés et portés à 100° ne l'attaquent point, mais diminuent sa solubilité dans l'eau d'une façon très-sensible.

Bien que ce produit présente quelque analogie avec les sucres, il ne subit ni la fermentation alcoolique ni la fermentation lactique. Il ne précipite ni par l'eau de chaux ni par l'eau de baryte. Traité par l'iodure de potassium, il donne un composé cristallin dont la formule est $C^6H^{12}O^6$, HI.

L'acide iodhydrique en solution concentrée donne, avec la *dambonite*, une réaction très-intéressante, qu'on opère à froid ou à chaud. Dans le premier cas, la réaction est plus lente. Voici en quoi elle consiste : si l'on prend quelques cristaux de *dambonite* et qu'on les chauffe à 100° en vase clos avec une solution concentrée d'acide iodhydrique, il se forme de l'éther méthyliodhydrique, et il reste en solution dans la liqueur un composé nouveau, le dambose. M. A. Girard, qui a découvert ce dernier produit, croit qu'il se forme comme l'indique l'équation suivante :

$$C^6H^{12}O^6 + HI = C^5H^{10}O^5 + CH^3I.$$

On peut obtenir le dambose en chauffant dans les mêmes conditions la *dambonite* avec de l'acide chlorhydrique; toutefois, la mélange doit être porté à 110° environ.

Le dambose a pour formule $C^5H^{10}O^5$; c'est une substance blanche, cristalline, douée d'une saveur sucrée qui rappelle celle de la *dambonite*, mais qui est moins intense. Elle est soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool ab-